

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 Juin 2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 05 Juin 2023 s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Michel BELIN, Maire.

Étaient présents : M BELIN, Maire

Messieurs BOSSON, LEHOUGRE et Mme PISTRE, Adjoint

Mesdames BARREIRO, DUCHAMP, VEDIE, TRIQUENOT

Messieurs GIQUEAUX, JEAN

Absents excusés représentés : Madame Lelievre qui a donné pouvoir à Mme PISTRE, Monsieur GUILLON qui a donné pouvoir à M BOSSON

Absents : Madame BERNARD, Monsieur GALLET

Secrétaire de séance : Monsieur JEAN

Le précédent procès-verbal ayant été accepté à l'unanimité, Monsieur le Maire propose de commencer l'ordre du jour.

1. Donation d'un terrain de Madame MEJEAN : Monsieur LEHOUGRE rappelle aux membres du conseil que cette année, la mairie a acquis les terrains B1252 et B1253 d'une superficie de 999m² situé chemin du Vieux Pavé. Après plusieurs rencontres avec la propriétaire, Madame MEJEAN, celle-ci souhaite faire donation d'une parcelle restante à la commune de Montceaux-lès-Meaux.

Cette parcelle est la B1251 d'une superficie de 254m².

Monsieur LEHOUGRE soumet l'acceptation de cette donation à l'approbation du conseil municipal.

Accepté à l'unanimité.

2. Tarifs cantine et garderie : Madame PISTRE signale aux membres du conseil que le prestataire de service en charge de la production des repas de cantine et des goûters a informé la mairie d'une nouvelle augmentation tarifaire à la rentrée 2023. Cette augmentation est de l'ordre de 7%.

Compte tenu de la forte inflation des fluides et du coût du personnel, Madame PISTRE propose que les tarifs soient réévalués :

Objet	Tarifs actuel	Proposition de nouveaux tarifs
Prix cantine monticellois	4,70 €	5,00 €
Prix cantine extérieur	5,15 €	5,50 €
½ h garderie monticellois	1,36 €	1,46 €
½ h garderie extérieur	1,78 €	1,90 €

Elle informe aussi que la commission scolaire a constaté qu'il y avait très peu d'enfants inscrits lors de la dernière demi-heure soit de 18h à 18h30. En effet, le service périscolaire accueil à ce jour deux enfants dont un qui partira en sixième à la rentrée scolaire 2023.

Madame PISTRE en accord avec la commission scolaire, propose de supprimer cette tranche horaire.

Accepté à l'unanimité.

3. **AFR** : Monsieur LEHOUGRE rappelle que le 14 décembre 2022, le dossier de l'AFR (Association Foncière de Remembrement) avait été abordé au conseil municipal. Le mandat des membres du bureau étant arrivé à échéance, il s'est avéré nécessaire de reconstituer un nouveau bureau.

Monsieur LEHOUGRE rappelle que chaque AFR est administrée par un bureau composé de membres de droit (maire, représentant de l'administration) et de membres propriétaires désignés pour moitié par la Chambre d'Agriculture et pour l'autre moitié, par le conseil municipal.

En décembre 2022, Le conseil municipal a alors désigné deux membres en son sein qui sont Madame Nadiège BERNARD et Monsieur Vincent BOSSON.

La mairie a ensuite demandé à la Chambre d'Agriculture de désigner deux propriétaires exploitants de terres agricoles pour finaliser le renouvellement du bureau. Ainsi ont été désignés :

- Monsieur Hugues HINCELIN
- Madame Anne HINCELIN

Le bureau étant maintenant complet, Monsieur LEHOUGRE indique que l'association pourra se réunir en assemblée général prochainement afin de décider de son avenir.

Questions diverses : Monsieur BELIN remercie Madame DUCHAMP pour avoir distribué à elle toute seule les cartons d'invitations pour l'inauguration du marché campagnard dans le village.

Plus rien n'étant à l'ordre, la séance est levée à 20h09.